

SÉNAT

Le mercredi 21 septembre 1949

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

COMITÉ DE SÉLECTION

PRÉSENTATION DU RAPPORT

L'honorable A. B. Copp présente le rapport du comité de sélection.

(Voir l'appendice à la fin du compte rendu d'aujourd'hui.)

Son Honneur le Président: Quand étudierons-nous le rapport?

L'honorable M. Robertson: Demain.

Honorables sénateurs, une explication s'impose, à l'intention de nos nouveaux collègues qui ne sont pas aussi au courant des usages du Sénat que ceux d'entre nous qui y siègent depuis nombre d'années. Le comité de sélection a l'habitude de donner aux divers comités permanents des représentants des deux partis, en tenant compte, à la lumière des renseignements dont il dispose, des goûts particuliers des membres. On laisse certaines vacances aux comités afin de pouvoir y nommer les nouveaux sénateurs que leurs connaissances et leurs aptitudes spéciales rendent propres à y siéger. On publiera la liste des comités permanents. Si les sénateurs qui aimeraient la voir modifiée veulent bien nous en avertir, nous nous conformerons à leur désir si c'est possible. Le comité de la banque et du commerce, sauf erreur, est au complet à l'heure actuelle, mais il se peut bien que, de temps à autre, certains sénateurs nommés pour y siéger doivent résigner cette fonction, ce qui permettrait d'y inviter d'autres sénateurs qui aimeraient en faire partie. Nous avons pour objectif et nous désirons que les sénateurs puissent siéger à autant de comités qu'il leur plaît. S'il nous est impossible de les y nommer immédiatement, nous nous efforcerons de le faire à la première occasion.

L'honorable M. Haig: Aux remarques de mon honorable vis-à-vis (l'honorable M. Robertson), je tiens à ajouter qu'il est loisible aux sénateurs d'assister aux réunions des comités dont ils ne font pas partie et de participer à la discussion, mais il ne leur est pas permis de voter.

BILL CONCERNANT LE CODE CRIMINEL

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Robertson présente le bill D, intitulé: loi modifiant le code criminel.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M. Godbout tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable John T. Haig: Avant de participer à ce débat traditionnel, je tiens tout d'abord à rendre hommage au nouveau Président du Sénat. Je lui souhaite, au nom de mon parti, tout le succès possible pendant son mandat. Je suis ravi, comme tous mes honorables collègues assurément, de sa nomination à la présidence du Sénat.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Haig: Je félicite les motionnaires de l'Adresse (les honorables MM. Godbout et Petten) des excellents discours qu'ils ont prononcés hier. Je n'ai pu comprendre, je l'avoue, la première partie du discours du sénateur de Montarville (l'honorable M. Godbout) qui a parlé en français, mais j'en ai lu la traduction et je suis heureux des sentiments qu'il a exprimés. En rendant hommage au sénateur de Terre-Neuve (l'honorable M. Petten), je tiens à lui assurer que tous les sénateurs sont enchantés de l'union de Terre-Neuve au Canada.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Haig: Certains soutiendront peut-être que nous tentons une expérience coûteuse. A tout prendre, la première partie du discours de l'honorable sénateur a bien mis en lumière les difficultés que comporte le problème. La seconde partie de son discours était si encourageante, cependant, non seulement à cause des ressources naturelles de notre grande nouvelle province, mais aussi à cause de la trempe de ses habitants que l'union de Terre-Neuve à la Confédération ne me cause aucune crainte pour l'avenir du Canada.

Contrairement à la coutume, je tiens à rendre hommage au leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Robertson). Depuis déjà cinq sessions je suis son vis-à-vis dans cette enceinte. Il a peut-être ses défauts,—j'ai les miens et nous en avons tous, je suppose,—mais j'ai été enchanté de collaborer avec lui à la direction des travaux du Sénat. Je profite de l'occasion afin de lui témoigner toute mon estime.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Haig: Je désire aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux sénateurs, à ceux qui s'unissaient à nous pour la première fois à l'ouverture de la présente session.